



Message d'huissier suite a decouvert bancaire

Par **gilles13**, le **24/10/2012** à **11:52**

Bonjour et merci a ce site et a ses experts

voila mon soucis: j'avais un compte a une banque depuis plusieurs annees.aujourd'hui j'en suis a une autre mais je n'ai jamais cloturé l'ancienne sur laquelle je suis a decouvert depuis 2 ans et 1 mois.

la ou je suis dans le tort c'est que jamais je n'ai effectué mon changement d'adresse donc jamais reçu de courrier.

la semaine derniere je recois donc un sms sur mon portable de l'etude PIERCY me demandant de les contacter pour trouver une solution amiable dans mon dossier.

je les contacte et il m'informe qu'il faut que je leur regle 210 euro. de bonne foi je leur dit ok. aujourd'hui j'apelle ma banque qui me confirme que malgré cela mon compte est bien toujours actif.j'en deduis qu'ils ont fait appel a cet huissier pour etre sur de recuperer leur argent.

ma question serais de savoir que dois je demander a cet huissier pour etre sur de ne pas mettre fait avoir ou autre dans cette histoire consciensieux qu'ils ont pu m'envoyer des courriers par avance.

merci par avance a tous ceux qui liront mon post

Par **amajuris**, le **24/10/2012** à **13:51**

bjr,
une solution est de rembourser directement votre banque.
en l'absence de procédure devant un tribunal les frais d'huissier sont à la charge de votre banque.
cdt

Par **gilles13**, le **24/10/2012 à 14:42**

merci amatjuris
le soucis est qu'aujourd'hui j'ai contacté ma banque enfin le service client, la personne m'a dit que je devais régler à cet huissier. bizarre pour un compte qui n'est pas cloturé. je rappellerai la banque demain pour avoir plus de précision là dessus. ça me bête de devoir payer des frais d'huissier

Par **karmah**, le **29/03/2013 à 12:47**

Bonjour,

j'ai un problème de litige avec la société générale. j'habite plus en France depuis 1 an. et la semaine dernière j'ai reçu un message de ma famille qui réside encore là-bas qu'un huissier me recherche pour un problème de litige. je dois payer 1338 euros. du coup, j'ai contacté la société générale pour avoir les relevés de compte par courriel mais personne n'a pas pu me donner une réponse satisfaisante. qu'est-ce que je dois faire pour résoudre ce problème?

merci

Par **amajuris**, le **29/03/2013 à 13:31**

bjr,
donc vous avez un compte en France mais vous ne recevez aucun décompte bancaire à votre domicile situé à l'étranger.
votre famille doit donner votre adresse à l'étranger à l'huissier ainsi vous saurez exactement ce qu'il en est.
vous pouvez contacter directement l'huissier.
cdt